

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX



**EXTRAIT**  
**du**  
**Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**L'an DEUX MILLE VINGT et le jeudi 16 juillet à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le vendredi 10 juillet, s'est réuni sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, dans la salle René Dassé en mairie, sans public, avec retransmission des débats en direct, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID-19.**

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 10 juillet 2020
Nombre de présents	33	
Nombre de pouvoirs	2	Date de l'affichage : 21 juillet 2020
Suffrages exprimés	35	

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme DEDIEU Martine , M. RENDE Grégory , M. DAGES Pascal , Mme LOUBERE BERTHELON Marie-Constance , M. BENALIA BROUCH Amine , Mme HENAULT Marylène , M. LAUSSU Guillaume , Mme ERIDIA Martine , M. ARRAS Alexis , Mme LABARCHEDE Martine , M. RELAUX Julien , Mme PEYSALLE Florence , M. MORA Vincent, Mme CAMIADE Gisèle , M. COUSIN Olivier , Mme DUZERT Aline , M. DUBOURDIEU Jean-Paul , Mme LARTIGAU Sandra , M. GUILLEMIN Michel , Mme LALOTTE Audrey , Mme BROUSTAUT Carine , M. SEGUIER Guillaume , Mme DESTANDAU Marylène , M. BOUCAU Patrice , Mme MESPLET Fanny, Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle , M. LOUME Yves , Mme RABAUD-FAVEREAU Isabelle , M. STETIN Pierre , Mme LOUME-SEIXO Viviane , M. JANOT Bruno , Mme MADOUNARI Géraldine.

**ABSENTS ET EXCUSES :** Mme PECHAUDRAL-DOURTHE, M. LAMIABLE Benoît.

**POUVOIRS :**

Mme PECHAUDRAL-DOURTHE Sarah donne pouvoir à M. DAGES Pascal ,  
M. LAMIABLE Benoît donne pouvoir à M. DUBOIS Julien,

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme MESPLET Fanny.

**OBJET : ATRIUM GALERIE : EXPOSITIONS 2020**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

**VU** l'avis favorable de la commission culture et animations réunie en date du 09 juillet 2020.

Accusé de réception en préfecture 040-214000887-20200716- 20200716-20-DE Date de réception préfecture : 1
---

**CONSIDERANT** que dans le cadre de l'organisation des expositions de l'Atrium Galerie, la ville de Dax programme des expositions individuelles et collectives, et fait appel à candidature sur dossiers à des artistes amateurs ou professionnels,

**CONSIDERANT** l'avis du comité de sélection, composé d'élus, de techniciens et de personnes ressources externes, qui s'est tenu le 06 novembre 2019,

Article 1 : La ville de DAX propose le calendrier suivant :

1/ Exposition de **Thibault Toulemonde** « Landes de lumières »  
du 01 juillet au 12 septembre

2/ Exposition de **street artistes locaux émergents** « Acqua Alta »  
du 16 septembre au 17 octobre

3/ Exposition d'**Hélène Duplantier** « Au-delà du verre »  
du 21 octobre au 26 novembre

4/ Exposition des travaux des élèves de l'**école municipale d'arts plastiques**  
du 01 au 19 décembre

**SUR PROPOSITION DE Mme DEDIEU Martine, Première Adjointe, APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,**

**APPROUVE** le calendrier suivant des expositions ci-dessus exposé,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.



**Délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
pour copie conforme,**

**Julien DUBOIS  
Maire de Dax  
Président de la Communauté  
d'agglomération du Grand Dax**

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Accusé de réception en préfecture  
040-214000887-20200716-  
20200716-20-DE  
Date de réception préfecture :